

Les fichiers DUCS EDI doivent être envoyés à l'adresse : ducs@agirc-arrco.org
Vous pouvez aussi transmettre vos déclarations via un portail déclaratif.

Experts-comptables : depuis le portail jedecclare.com, vous pouvez :

- consulter la codification EDI de chacun de vos clients,
- optimiser le paramétrage de votre logiciel de paie,
- transmettre les éléments de déclarations et de paiement,
- suivre chaque étape de contrôle et de transmission de vos déclarations.



Conditions de mise en place

Pour que la mise en place du circuit déclaratif DUCS-EDI s'effectue dans les meilleures conditions, nous vous indiquons les différentes étapes à mener :

→ Paramétrez votre logiciel en tenant compte de nos paramètres spécifiques, ainsi que des codifications sur lignes de cotisations

- ◆ voir document « **Codifications Retraite** »
- ◆ voir document « **Codifications Prévoyance** »

→ Envoyez-nous quelques déclarations tests par le circuit habituel. À réception, votre correspondant DUCS prendra contact avec vous pour finaliser votre inscription.

Formulaires d'adhésions :

Par défaut, toute demande d'adhésion au Groupe Mornay est valable en Retraite **et** en Prévoyance (indiquer « Groupe Mornay » dans IRC/IP)

Vous pouvez connaître l'adresse de retour de ces documents en cliquant [ici](#)

Avant tout envoi de déclaration réelle contenant une ligne télèrèglement, vérifiez que le formulaire correspondant a bien été fourni. En son absence, la déclaration sera rejetée par nos contrôles.

Formulaires d'adhésions au télèrèglement

Numéro national d'émetteur (NNE) : **438781**

Nom et adresse du créancier : **Groupe Mornay
5 à 9 rue Van Gogh
75591 Paris Cedex 12**

À remplir impérativement : Désignation de l'établissement teneur du compte à débiter, ainsi que son adresse.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que le cahier des charges et son cahier technique sont disponibles sur le site de nos [Fédérations Agirc-Arrco](#)

Pour plus d'informations, vous pouvez :

- nous adresser un courriel à l'adresse dematerialisation@groupemornay.fr
- joindre un conseiller en cliquant [ici](#)